

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 22 (1877)
Heft: 21

Artikel: La question des fortifications en Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-334587>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 24.

Lausanne, le 9 Novembre 1877.

XXII^e Année

SOMMAIRE. — Guerre d'Orient. — La question des fortifications en Suisse. — Chevaux de cavalerie. — Exercices de tir d'infanterie d'un jour. — Assemblée générale des officiers de carabiniers. — Nouvelles et chronique. — Avis.

GUERRE D'ORIENT

Après une série de combats qui ont eu lieu du 23 au 28 octobre, le général Gourko, avec un corps combiné russe d'environ 35 mille hommes, a réussi à s'emparer des positions turques de Gorni-Dubnik et de Téliche, sur la route de Sofia à Plevna, fermant ainsi le cercle d'investissement de cette dernière place. L'issue des opérations sur cette zone dépend donc de la quantité de vivres dont dispose Osman-pacha à Plevna. S'il en a pour quelques mois, il peut, vu l'approche de l'hiver, se maintenir avantageusement; sinon, il sera forcé d'essayer une trouée et de livrer une bataille décisive au corps Gourko, qui se prépare déjà à la recevoir, derrière des retranchements improvisés.

On pense que la capitulation de Plevna ne saurait beaucoup tarder, non plus que celles d'Erzeroum et de Kars en Asie, et qu'après ces succès, les Russes écouteront les offres de médiation qui s'élaborent actuellement par la diplomatie européenne sur la base des dernières délibérations de la Conférence internationale de Constantinople.

LA QUESTION DES FORTIFICATIONS EN SUISSE

Souvent déjà notre *Revue* s'est occupée de la question des fortifications en Suisse. En 1864, entr'autres, après le rôle important que les ouvrages danois de Doppel et de l'île d'Alsen avaient joué dans la guerre contre le Danemark, nous avons montré que la Suisse aurait tout profit à mettre une partie de ses ressources à des travaux de fortification faits d'avance. Nous sommes revenus à la charge à l'occasion de la guerre d'Amérique, où les retranchements avaient eu une si grande part, et, plus récemment, à propos des sièges de Belfort et de Paris, et de notre réorganisation militaire de 1874.

Si la question s'est mûrie et a fait quelques progrès, elle n'en est pas moins restée à l'état purement théorique. Elle n'a point encore été abordée par les autorités compétentes avec le soin et l'énergie qu'elle nécessite. Question à la fois politique et militaire, stratégique et tactique, financière et technique, elle soulève, il est vrai, de graves problèmes de tous genres. Elle se lie au système même de défense de la Suisse, au projet d'opérations à mettre en œuvre à un moment donné, au plan de campagne à déterminer éventuellement et aux préparatifs qui en découlent, en un mot aux divers et nombreux préliminaires administratifs de toute guerre. Si, par ces complications, la solution devient diffi-

cile et ardue, et justifie certains retards tenant surtout aux frais en perspective, elle n'en est que plus nécessaire, car il y a gros à parier qu'au moment du péril la plupart de ces complications se retrouveraient encore et deviendraient autant d'entraves et de causes de déplorable déviation dans la marche à suivre pour atteindre le but recherché ; sans compter qu'on ne serait point sûr, malgré toute la bonne volonté désirable, d'avoir le temps de rattraper les jours perdus et d'improviser les ouvrages et le matériel nécessaires.

Aussi nous enregistrons avec plaisir les efforts isolés qui se font parfois en Suisse pour avancer la question des fortifications dans son ensemble et en temps de paix, à la seule condition que ces efforts ne tendent pas à compromettre la solution rationnelle, ni à violer l'axiome qu'il vaut mieux n'avoir point de places fortes que d'en avoir de mal situées.

Récemment, nous avons appuyé et suivi de tout cœur la manifestation des sociétés d'officiers suisses en faveur de l'augmentation de notre matériel de position.

Aujourd'hui, nous saluons de même l'apparition d'une brochure de M. le général Castella, de Fribourg, ancien officier aux services de Rome et de France, qui ne sera pas sans influence, espérons-le, sur la solution que nous désirons voir intervenir. Ce petit écrit que nous avons mentionné dans notre dernier numéro¹, aborde bravement son sujet et ses difficultés, y compris les préventions qu'il soulève, et il en examine les diverses faces dans trois chapitres précédés d'un avant-propos.

En recommandant à nos lecteurs cette brochure, qui mérite d'être lue en entier par eux, puis relue et méditée, nous en donnerons ci-dessous quelques extraits, notamment de son dernier chapitre, renfermant les conclusions :

Est-ce opportun, dit l'honorable auteur, de poser la question des fortifications, et convient-il de prendre des précautions contre les éventualités d'une violation de nos frontières ?

Quelle est la partie de nos frontières qu'une guerre européenne mettrait en danger ? En d'autres termes, quelle est l'armée qui, d'après le simple bon sens et les données connues, aurait à emprunter notre territoire pour ses besoins stratégiques ?

Enfin de quelle nature doivent être nos travaux de défense, en admettant leur nécessité ?

Voilà à peu près quelle est la somme des points à discuter et à résoudre....

Je conviens que le danger n'est qu'à l'état latent pour la Suisse, comme pour quelques autres pays de l'Europe occidentale. Mais si le danger n'est pas palpable aujourd'hui, qui est-ce qui vous dit qu'il ne le sera pas demain ?

Et demain ce sera trop tard. Par le temps de force brutale qui court, de peuple à peuple, un petit pays comme le nôtre, dont la possession assurerait à une armée étrangère une grande prépondérance stratégique, doit toujours être aux aguets.

¹ Quelques mots sur la question des fortifications en Suisse, par le général Castella. Fribourg, 1877. Une brochure in-8 de 40 pages. Prix : 50 centimes.

Cicéron, qui professait, comme tous les avocats, un assez fort dédain pour les gens d'épée, disait pourtant, à propos de guerre : *Vigilas tu de nocte ut tuis consultoribus respondeas....*

Ne comptons donc, en cas de danger, que sur nos bras et notre dévouement à notre chère Patrie. Et lorsque des hommes libres veulent, à tout prix, rester tels, ils peuvent beaucoup. Voyez les Montenegrins....

.... J'arrive au dernier point.

De quelle nature doivent être nos travaux de défense, en admettant leur nécessité ?

Il va sans dire que nous ne pouvons songer à éléver un système de places fortes, à l'instar des autres pays.

Nous n'en n'avons ni le temps, ni les moyens.

Mais il est permis de regretter que nous en soyons complètement dépourvus.

Nous pourrions contempler d'un œil plus calme les événements autour de nous et attendre avec plus de confiance les éventualités.

Ce serait un protectorat plus efficace que tous ceux que nous pourrions invoquer.

Si la crise qui menace aujourd'hui l'Europe nous laisse intacts, il serait élémentairement prudent de construire sur nos frontières quelques redoutes, avec réduits. Le matériel destiné à les armer, en cas de besoin, serait déposé dans l'arsenal cantonal le plus rapproché.

La construction de ces forts et leur entretien serviraient d'école pour les troupes du génie et seraient un objectif intéressant pour les grandes manœuvres.

En attendant, allons au plus pressé. Puisque nous ne pouvons pas faire ce qui serait nécessaire, tâchons de faire ce qui est possible, dans la mesure de nos ressources.

Il me semble avoir démontré qu'en cas de conflit européen, notre frontière du nord serait la première menacée et qu'il y aurait opportunité à prendre d'ors et déjà nos précautions de ce côté là.

Les travaux que je préconise sont les seuls, à mon sens, que nous puissions faire avec des expropriations de terrain fort restreintes et, peut-être même, en donnant de simples indemnités aux propriétaires, puisque ces travaux n'auraient pas un caractère permanent.

Je veux parler des lignes de batailles fortifiées. C'est-à-dire, après minutieuse étude du terrain, fortifier les endroits reconnus favorables à la résistance, sur les chemins que peut suivre une armée envahissant notre territoire par la frontière du Nord.

Ces fortifications consisteraient tout simplement en tranchées creusées sur les crêtes militaires des collines ou accidents de terrain, avec quelques redans et crémaillères, ça et là, pour croiser les feux. Dans les terrains rocheux on remplacerait la sape par le gabionnage. Ces ouvrages étant destinés à abriter l'infanterie, doivent avoir autant que possible les proportions de rigueur et, surtout, présenter un parapet extérieur propre à résister à l'artillerie de campagne.

Il est indispensable de les relier, par des boyaux, avec les réserves établies derrière les plis de terrain de la position.

Là où la conformation du terrain ne permet pas de se défiler des feux de l'ennemi, on élève des traverses.

Ceci est élémentaire.

Il faudrait compléter ces ouvrages par des batteries que l'on construirait sur les points favorables, sans omettre de donner aux chemins les pentes qui facilitent la prompte retraite de l'artillerie, s'il y a lieu.

On n'est jamais certain d'aller en avant, mais il faut être toujours sûr de pouvoir aller en arrière.

L'établissement de ces batteries n'entraînerait pas une grande augmentation de frais.

Ce genre de fortifications est très efficace et notre pays se prête admirablement à leur emploi.

Elles offrent, en outre, le triple avantage d'une rapide exécution, de s'adapter à tous les terrains et d'être très économiques. On pourrait employer à leur construction la troupe des différentes armes.

L'état-major fédéral, qui renferme des officiers très distingués, comprendra l'utilité qu'il y a de familiariser les officiers subalternes et les soldats, avec le côté technique et manuel de ces moyens de défense.

Dans cet ordre d'idée, ce serait un grand progrès à faire que de munir chaque compagnie d'infanterie d'une dizaine d'outils destinés à remuer la terre, afin que les soldats puissent immédiatement se couvrir en occupant une position. On réaliserait ainsi une plus grande solidité d'action et une économie de sang considérable.

Mais malgré le bon marché des travaux dont il s'agit, il ne laisserait pas que d'être une aggravation difficile à arranger pour le budget militaire qui se traîne déjà si péniblement.

Je propose de subvenir à cette dépense par une souscription qui prendrait le titre de *souscription pour la défense nationale* et dont le montant serait versé entre les mains des Directeurs cantonaux.

Que chaque citoyen pouvant consacrer quelque argent à ses menus plaisirs, s'inscrive pour une cotisation mensuelle d'un franc ou de cinquante centimes pendant 6 mois ; que chaque dame retranche la même somme de ses colifichets et l'affaire est faite.

Les plus fortes cotisations sont naturellement permises.

Le meilleur exemple de l'efficacité des batailles fortifiées, c'est Plevna. La possession de cette position devenait une nécessité pour les Russes, soit pour assurer le flanc de leurs opérations contre les montagnes des Balkans, soit pour agir sur le quadrilatère. C'est ce que les Turcs ont compris et ils ont fortifié les approches de cette place avec un luxe de travaux dont leurs vaillants adversaires ont éprouvé les effets.

Personne n'ignore que la tactique d'aujourd'hui fixe l'avantage du côté de la défense, dans de bonnes conditions ; c'est-à-dire lorsque les défenseurs d'une position sont abrités et armés de fusils à tir rapide.

Le résultat de ces multiples assauts des Russes, conduits avec une énergie remarquable, jusqu'aux parapets des Turcs, est une confirmation éclatante de cette prépondérance sus-indiquée. Or, cette théorie que l'on peut considérer comme définitivement admise, est toute en notre faveur ; elle doit ranimer notre confiance et dissiper les doutes malsains qui auraient pu hanter la tête de quelques-uns.

Disons-le en passant, ces attaques de front, en plein jour et de *première intention*, sans feinte aucune, faites par les Russes, contre de formidables positions, indiquent plus d'esprit chevaleresque que de savoir faire et de prudence.

L'esprit chevaleresque n'est plus guère de mise dans la nouvelle tactique, excepté en de rares occasions où il faut jouer le tout pour le tout.

Cela coûte trop cher.

La guerre n'est pas de la poésie ; nulle chose au monde ne demande, au contraire, plus de rectitude de jugement et de calculs minutieux.

Les mouvements conseillés par l'imagination n'amènent guère que des mécomptes. A part les éclairs de génie, hélas ! fort rares, le simple bon sens est le guide le plus sûr pour un chef. L'entêtement dont nous voyons de si nombreux exemples dans toutes les guerres et en particu-

lier, en ce moment, en Bulgarie, est un défaut assez naturel, qui ne devient qualité que par le succès.

Le plus sage est de se défendre de cette tendance que contractent facilement les officiers de tout grade. Le général *Bélier* est plus commun qu'on ne croit ; c'était le nom que Napoléon I^{er} donnait à l'un de ses généraux dont la science militaire consistait à frapper toujours au même endroit, avec un entêtement qui désespérait le génie fécond en ressources du grand homme de guerre.

Certains journaux suisses avaient annoncé d'une manière quasi officielle, que le génie militaire faisait des travaux à Aarberg, dans le but d'y établir un camp retranché.

Un camp retranché est toujours chose fort utile, soit qu'on s'en serve pour l'instruction des troupes que l'on a mieux dans la main, campées que cantonnées, soit qu'en cas de guerre on en fasse son dépôt de réserves et d'approvisionnements.

A ce point de vue, le choix de la position est, stratégiquement parlant, rationnel.

Et cette hypothèse est la seule admissible ; car le plateau d'Aarberg comme boulevard contre une invasion, n'aurait pas sa raison d'être. En effet, ce point peut être facilement tourné, que l'invasion nous vienne de la France ou de l'Allemagne.

Cela est si évident, qu'il est superflu d'en faire l'objet d'une discussion.

J'ai cherché, dans les premières pages de ce petit travail, à combattre l'optimisme et à faire sortir de la léthargique sécurité, laquelle, sous une longue habitude de la paix et le mirage trompeur de la neutralité, a envahi la plupart des esprits en Suisse.

Lunga torpuerunt corpora nostra mora.

On dirait que c'est pour nous que le poète latin a écrit ce vers.

Je sais que j'ai entrepris là une tâche ingrate qui soulèvera des protestations.

Il ne manquera pas de gens qui, pour ne pas attaquer ouvertement la patriotique pensée de la souscription pour la défense nationale, s'en prendront par un mouvement tournant à mon système de lignes de batailles fortifiées. Il soutiendront, entre autres choses, que nos positions intermédiaires sur lesquelles j'appelle spécialement l'attention, entre la frontière et les défilés des Alpes, sont assez fortes par elles-mêmes, sans y ajouter la main de l'art.

Tous ceux qui ont fait la *nouvelle guerre* affirmeront avec moi que c'est là une très grosse erreur, laquelle, si elle prévalait, se révélerait pleine de mécomptes au jour de l'action.

C'est surtout dans un jour de bataille que la pratique est loin de la théorie et que l'on s'aperçoit de l'insuffisance des moyens sur lesquels on comptait le plus.

L'expérience le prouve chaque jour et, qu'on me permette de le dire, je l'ai constaté moi-même bien souvent ; telle position qui semblait par sa nature formidable avant l'action, devenait intenable contre une attaque sérieuse avec des fusils tirant six coups par minute et des canons tirant avec la précision d'une carabine. Les défenseurs étaient obligés de se retirer sous peine d'être moissonnés en peu d'instants.

Il n'en était pas de même lorsqu'on avait la possibilité d'établir une tranchée ou un parapet pour abriter les hommes ; cela suffisait même pour changer les chances.

Il ne faut pas, il va sans dire, abuser des abris, au point de nuire au

moral des troupes, en les rendant hésitantes lorsqu'elles sont obligées de combattre à découvert.

En toutes choses existe la juste mesure. Il y a des précautions à prendre, des détails de relèvements ou passages de lignes que les hommes du métier connaissent et qu'il est hors de propos de développer ici.

Au moment d'écrire le dernier mot, je me heurte encore à une objection que je ne veux point laisser passer. Elle est captieuse dans la forme, mais le patriotisme a beaucoup à y redire quant au fond.

« De deux choses l'une : ou nous ne serons point attaqués, ou bien nous » le serons par une grande puissance, par des forces écrasantes aux- » quelles il serait folie de résister ; » par conséquent tous travaux, toutes dépenses en vue de la défense du pays, seraient à pure perte. Donc il ne nous reste qu'à nous confier à la Providence et à attendre.

Comme on le voit, le dilemme ne manque pas de tranchant.

La lâcheté trouve toujours moyen de se dissimuler derrière de superbes raisonnements.

Montesquieu a dit : « le champ de bataille est la pierre de touche de l'homme ».

Cela est complètement vrai. Mais on peut substituer le mot de champ de bataille dans toute situation de la vie qui met en jeu l'énergie et les plus nobles sentiments de l'âme.

C'est là qu'on reconnaît l'homme digne de ce nom.

Dans cet ordre de faits, que de leçons l'homme aurait à recevoir de la femme, laquelle ne marchande jamais son dévouement dans les grandes circonstances et va droit au but, soit que ce dévouement ait pour mobile la chose publique ou le cercle des affections.

L'histoire suisse ne manque pas d'exemples féminins patriotiques et elle nous en fournira encore.

Le langage et les actes des lâches, compromis au jour du danger, sont en général le triste privilége d'une certaine catégorie d'individus qu'on retrouve dans tous les pays.

Ce ne sont pas les paisibles citoyens qui fuyent les fêtes tapageuses, ni les laborieux cultivateurs qui gardent fidèlement, au modeste foyer, les traditions religieuses et patriotiques de leurs pères.

Mais ce sont les débiteurs à facettes de discours, toujours armés de toutes pièces lorsque l'ennemi est loin ; ce sont les journalistes qui abusent de la presse pour exciter les passions au lieu de les calmer ; ce sont les Jupiters tonnans des tribunes de tir ; ce sont, enfin, les faiseurs de politique speculative, lesquels se servent de machines à effet, qui poussent aux hauts emplois, tout en ravivant, de gaieté de cœur, cette éternelle plaie de la Suisse : les querelles religieuses.

Ce sont peut-être encore, s'il faut en croire certains signes, quelques-uns de ces malheureux frelons de nations, qui s'en vont butiner *aux fonds des reptiles* ; espèces d'hyménoptères multicolores, heureusement rares pour l'honneur de la Suisse.

Demandez à tous ces batteurs de grosse caisse de donner un maravedis, de se faire une piqûre d'épingle ou de déroger à une de leurs épicuriennes habitudes pour sauver la patrie si elle était en danger ; ils vous répondront : « Il n'y a rien à faire et nous restons chez nous ».

Ces divers types de citoyens existent et il faut s'en méfier.

La doctrine de l'abstention et l'art de ne rien faire sont faciles et séduisent.

Il y a beaucoup de héros à la manière des moutons qui tendent héroïquement le cou au boucher tout en bêlant force protestations contre l'illégalité de la chose.

Si les signaux d'alarme brillent, une nuit, sur les sommets de nos

Alpes, si l'ancienne voix du tocsin vient à frapper l'écho de nos vallées, j'espère que nous montrerons aux envahisseurs autre chose que cette monnaie hors de cours : les protestations.

Alors la Suisse verra encore de beaux jours de dévouement, de sacrifice et d'union fraternelle, jours éclairés par le soleil de Sempach et de Morat.

La pensée du danger agrandit l'âme et retrempe un peuple.

Il y a un viel adage de l'ancienne chevalerie française, lequel est de tous les temps et de tous les pays pour les gens de cœur : *Fais ce que dois, advienne que pourra.*

C'est-à-dire, ne consulte jamais le nombre et chaque fois que tu vois un grand devoir à remplir, vas-y tout droit et accomplis-le sans calculer.

Il y a encore l'adage chrétien qui n'a jamais manqué à sa parole :

Aide-toi, le Ciel t'aidera.

Sur le même sujet, et à l'occasion des *fortifications françaises longeant notre frontière* du Jura bernois, la *Schweizerische-Militär-Zeitung*, de Bâle, publie un intéressant article, dont nous traduisons les extraits ci-après :

Précédemment, à l'occasion d'une correspondance de Berlin relative aux bruits alarmants répandus par les journaux sur la construction et l'augmentation des forts français sur notre frontière sud-ouest, et spécialement sur l'établissement d'un nouveau « Fort Grammont, » nous avons, en passant, dit qu'aucun des belligérants éventuels ne menacerait facilement notre neutralité et surtout que ces forts n'ont rien à faire dans la question.

Dès lors, des renseignements pris sur place et dignes de toute confiance nous sont parvenus ; nous les soumettons ci-après au jugement de nos lecteurs.

Les fortifications pour la défense de la trouée de Belfort, qui, entre les Vosges et le Jura, donne accès dans le sud et l'ouest de la France, se composent des forts de Giromagny, de la forteresse de Belfort, des forts du Mont-Vaudois, du Mont-Bart et de Lomont, formant du nord au sud une ligne à peu près verticale et à courbe peu accentuée. En outre, entre Montbéliard et Lomont, le Doubs couvre le front est. Quant au « fort Grammont, » dont on a rêvé, il n'existe pas et il n'est pas même question de sa construction. Le Mont-Grammont est situé à 6000 mètres au sud de Delle et appartient en réalité au plateau de Croix, de 30 mètres plus haut (622 m.), et avec lequel il est lié. Il est éloigné de 5000 mètres de la frontière suisse la plus rapprochée et de 10,000 mètres de Porrentruy, qu'il serait censé menacer. Quoique formant la ligne la plus courte pour Belfort, ni le Grammont, ni le plateau de Croix, qui vaut déjà mieux, ne peuvent servir de fortifications aux Français, parce que ces deux positions peuvent être tournées depuis le sol suisse et que les Français doivent préférer établir leur ouvrage d'extrême sud au Lomont, près du pont de Roide. La seule chose qui soit juste dans les bruits répandus et qui ont donné naissance à l'importance du Grammont comme point à fortifier, c'est la découverte faite, lors de coupes de bois récentes, de tombeaux et de vestiges de fortifications celtiques, ainsi que d'instruments divers provenant de l'âge de pierre. Le fort Lomont est éloigné, en tout cas, de plus de 8000 mètres de la frontière suisse, à Damvant, et ainsi avions-nous raison lorsque nous disions que la ceinture de forteresses françaises ne menace en aucune façon la Suisse, parce qu'elle est trop éloignée de la frontière et qu'elle

ne peut atteindre aucune des positions d'où nous pourrions nous trouver dans le cas de défendre notre neutralité. Au point de vue de notre défense, nous restons donc dans les mêmes conditions qu'avant la guerre, car on n'ira pas jusqu'à prétendre que nous puissions jamais prendre l'offensive pour empêcher la réunion de forces françaises derrière cette ceinture.

Quels devoirs nous sont imposés en présence de l'état de choses tel qu'il est en réalité ?

Nous n'avons jamais recommandé le sommeil et, quoique nous soyons encore plus tranquilles aujourd'hui qu'autrefois sur les intentions de la France (nous ne parlons pas de sympathie ou d'antipathie, mais seulement de convenances militaires), et que nous n'ayons à attendre de l'Allemagne que des procédés également corrects, il ne faut cependant pas négliger les mesures préservatrices. Il ne s'agit pas seulement d'amitié envers nous, mais du plus ou moins de confiance que chaque parti aura dans la bonne foi de l'autre, et dans notre force en cas de résistance éventuelle. Or cette force ne peut être prouvée que par des moyens pratiques, et non par des phrases.

Nous comprenons par là, en première ligne, un procédé comme en 1870, c'est-à-dire qu'avant la publication de la déclaration de guerre, il ne convient pas, pour prouver nos intentions, de lever un grand nombre de troupes, mesure dont on put apprécier tous les avantages en 1870. Mais ce qui n'est pas inutile et que l'on peut préparer déjà en temps de paix, c'est la connaissance de nos frontières, du terrain y adjacent et des lignes de retraite, ainsi que celles du territoire étranger, travail rendu facile par la bonne qualité de nos cartes. On admet aujourd'hui généralement qu'il suffit que les officiers d'état-major aient parcouru le pays en tous sens. Nous ne sommes pas de cet avis. Au contraire, la connaissance du terrain, telle qu'on peut l'obtenir avant le service, doit être rendue accessible, dans les états-majors, depuis le divisionnaire et le commandant de régiment, jusqu'au bas de l'échelle, afin que tous les officiers puissent, dans la forme comme dans la coordination, et suivant les besoins du service, observer, voir, délibérer, et, éventuellement, préparer des dispositions en connaissance de cause. L'étude à laquelle se livrent les officiers de l'état-major général est, à la vérité, excellente ; mais elle doit être faite dans le pays entier, et non pas dans un cercle d'activité spécial et isolé. Seulement, nous n'attribuons à cette étude qu'une valeur théorique et indirecte, tandis que ces voyages que nous recommandons aux états-majors de division et de brigade tendent à un but direct et concret. Ainsi, bien des points de vue seront pesés et mûris pour une action pratique, si l'on peut voir et juger la question tranquillement, sans avoir derrière soi des troupes et même devant soi l'ennemi. C'est seulement peu à peu que nous pourrons travailler à l'instruction de nos officiers ; le *veni, vidi, vici*, arrive rarement.

Lors de ces reconnaissances, où le génie ne devra jamais faire défaut, on s'appliquera à découvrir les points susceptibles de recevoir des fortifications. Ainsi, par la préparation de projets dans les écoles du génie, on pourrait atteindre deux buts : l'instruction et les précautions pour un cas sérieux. De tels projets une fois mûris, nous recommandons le tracé de profils et leur conservation, ainsi que celle des matériaux et outils nécessaires dans des locaux voisins. Alors le moment de réunir les troupes une fois arrivé, nous aurons beaucoup gagné ; en effet, il ne sera plus nécessaire de discuter, sur place, les mesures normales et leur application, et de se mettre en quête des divers matériaux nécessaires. De tels préparatifs, destinés à la localité qui fait l'objet de ces lignes

(les Rangiers et environs) seraient salués par les Allemands comme une nouvelle preuve de notre ferme intention de conserver notre neutralité et par les Français comme un appui bien venu pour leurs ouvrages défensifs.

Bien qu'en plusieurs occasions des propositions semblables à celles-ci aient été faites en vain, nous espérons toutefois rencontrer une approbation des autorités supérieures et de tous étages. Qu'on ne s'arrête pas plus longtemps à l'idée de « forteresses suisses » (permanentes). Jamais, au grand jamais, nos moyens n'y suffiraient, ni pour les frontières, ni pour l'intérieur.⁴

Nous attirons l'attention de nos lecteurs spécialement sur ce dernier point, d'autant plus que seul ce qui est complet est utile ; or, tout nous manque, — pas seulement l'argent, — pour oser compter sur quelque chose de complet.

CHEVAUX DE CAVALERIE

Nous avons reproduit de divers journaux, dans notre dernier n°, quelques lignes annonçant l'arrivée à Berne de 115 chevaux de cavalerie achetés en Danemark.

A cette occasion, la *Grenzpost* a publié d'intéressants renseignements dont nous citerons les suivants :

» L'expérience, dit le correspondant de la *Grenzpost*, a constaté depuis longtemps que nous ne possérons plus en Suisse de race de chevaux de selle propres à être employés en même temps comme chevaux de trait ; de là le fait que nos dragons étaient pour la plupart si mal montés qu'ils ne pouvaient faire leur service, et les cavaliers qui s'efforçaient d'avoir de meilleures montures, étaient forcés de faire, dans ce but, des frais considérables. A moins de renoncer entièrement au peu de cavalerie que nous avons et dont notre armée ne peut absolument se passer pour le service d'éclaireurs, il fallait prendre une mesure radicale. Dans ce but, la nouvelle loi sur l'organisation militaire fédérale fournit au cavalier son cheval moitié prix, ce versement lui étant en outre restitué par la Confédération par dixièmes, payés chaque année du service de cavalier dans l'élite.

» Mais il fallait, en outre, que la Confédération trouvât, pour les fournir aux recrues, des chevaux réellement capables d'être employés tantôt à la selle, tantôt au trait. On les a cherchés dans le nord de l'Allemagne, surtout dans le Hanovre et l'Oldenbourg, et, depuis trois ans, il en a été acheté par la Confédération dans cette contrée ; on aurait agi de même en 1877 sans la mesure prise par l'Allemagne pour interdire l'exportation, mesure à l'égard de laquelle la Suisse n'a pu cette année obtenir pour elle une exception comme en 1876. Il a bien fallu, dans ces circonstances, se procurer ailleurs au moins les chevaux nécessaires pour la première école de recrues de dragons de 1878 ; on s'adressa alors au Danemark, qui possède une race douée à peu près des mêmes qualités que celles du nord de l'Allemagne, et d'où l'on avait fait venir, dans le temps, les chevaux de la régie fédérale à Thoune. Le cheval danois est plus court, plus ramassé que le cheval du nord de l'Allemagne ; il a une moins belle encolure et moins d'élasticité dans les articulations du pied ; il peut donc plaire davantage à première vue aux campagnards disposés

⁴ Il va de soi, d'après ce que nous avons dit précédemment, que nous ne partageons nullement cette manière de voir : Une base d'opérations permanente au centre du pays et quelques blockhaus sur les frontières sont de toute nécessité et ne nous ruineraient point.